

Le gouvernement fédéral a réuni en 1959 une masse très considérable de capitaux nouveaux grâce à la souscription publique de la série XIV des obligations d'épargne du Canada. Le total de cette émission, en fin d'année, a atteint un chiffre sans précédent de 1,415 millions. Il y a eu 660,500 souscriptions (219 millions de dollars) par retenues sur le salaire et 737,000 souscriptions (1,196 millions) de la part du grand public (banques à charte, marchands de titres, sociétés de fiducie et de prêt et autres institutions d'épargne). Plusieurs nouvelles particularités ont rendu l'émission plus attrayante. Elle comportait un rendement plus élevé (4.98 p. 100), y compris une prime non imposable de 3 p. 100 du capital qui sera payée à l'échéance en 1968. Pour la première fois, les obligations d'épargne pouvaient s'enregistrer directement au nom des successions ou des fiduciaires ou administrateurs. La souscription maximum par souscripteur était de \$20,000 contre \$10,000 en 1958 et 1957. La limite était de \$5,000 chacune des années 1951 à 1956, \$1,000 de 1947 à 1950 et \$2,000 dans le cas de la première émission en 1946.

6.—Ventes d'obligations d'épargne du Canada, 1946-1959

NOTE.—Les chiffres des émissions de 1946 à 1958 se rapportent au total des emprunts, *i.e.* soit à la fin de l'année ou à la date de clôture dans l'année ou l'année subséquente. Le chiffre de la série XIV (1959) se rapporte au 31 décembre 1959.

Série	Souscripteurs	Maximum par souscripteur	Total
	Nombre	\$	\$
Série I, 1946.....	1,248,444	2,000	535,285,550
Série II, 1947.....	910,742	1,000	287,733,100
Série III, 1948.....	862,686	1,000	260,491,150
Série IV, 1949.....	1,015,579	1,000	320,200,000
Série V, 1950.....	963,048	1,000	285,600,000
Série VI, 1951.....	986,900	5,000	394,642,400
Série VII, 1952.....	982,274	5,000	380,761,100
Série VIII, 1953.....	1,267,506	5,000	850,548,900
Série IX, 1954.....	1,175,264	5,000	800,540,900
Série X, 1955.....	1,180,000	5,000	729,100,000
Série XI, 1956.....	1,242,250	5,000	853,810,150
Série XII, 1957.....	1,293,163 ^c	10,000	1,216,711,900 ^c
Série XIII, 1958.....	1,179,198 ^c	10,000	923,697,450 ^c
Série XIV, 1959.....	1,397,500	20,000	1,415,165,950

Contrairement aux émissions fédérales, toutes les autres catégories d'émissions en 1959 ont fléchi, les unes modérément mais les autres de façon marquée. Les emprunts directs des provinces, par exemple, n'ont baissé que légèrement tandis que les emprunts garantis par elles ont beaucoup plus diminué. Aussi, le total des emprunts directs et garantis a-t-il baissé de plus de 100 millions.

Le total des emprunts provinciaux directs et garantis en 1959 a été de \$653,001,875 (\$791,271,000 en 1958), dont \$277,180,000 d'emprunts directs; le reste a consisté en garanties d'émissions de services publics, de municipalités et de paroisses. En 1958, les emprunts